

GROUPE PARTOUCHE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 163 640 414 €uros
Siège social : 141 bis rue de Saussure - 75017 PARIS
RCS PARIS 588 801 464

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 AVRIL 2011

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce, nous vous soumettons un rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2010, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE PERIMETRE

Suite à l'évolution en octobre 2009 des participations dans les sociétés du pôle Palais de la Méditerranée à Nice, le casino de Nice est consolidé par intégration globale depuis la dernière clôture annuelle ; sa contribution impacte donc chaque rubrique du compte de résultat.

Dans le cadre de la légalisation des jeux en ligne en France, Partouche Interactive a obtenu une licence d'exploitation de poker auprès de l'ARJEL, et ouvert un site de jeu en ligne dédié au marché français le 6 juillet 2010, exploité par sa filiale à 100% Partouche Gaming France.

II. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 octobre 2010 s'est élevé à 478,1 M€, en progression de 5,5% par rapport à l'exercice précédent.

PBJ

Pour la quatrième année consécutive, le Produit brut des jeux (PBJ) du groupe Partouche s'est inscrit en recul, encore influencé cette année par les effets de l'interdiction de fumer dans les casinos et de la crise économique. Toutefois ce recul de -2,1% est moindre qu'en 2009 où il atteignait -9,0%, ce tassement dans le recul d'activité s'étant affirmé au fil de l'exercice.

Le PBJ total s'est constitué à hauteur de 88.2 M€ (+7,6%) dans les jeux traditionnels et de 613,5 M€ (-3.3%) dans les machines à sous.

Le PBJ des casinos français représente 596,2 M€ (-1,6%) et celui des casinos à l'étranger atteint 105,6 M€ (-4,9%).

ACTIVITE DES JEUX EN FRANCE :

Le recul d'activité précédemment évoqué s'inscrit pleinement dans le secteur des machines à sous, en recul de -3,1% (-5,7% en neutralisant la présence du casino de Nice) ; cette baisse concerne encore la grande majorité des établissements, mais quelques casinos comme ceux de Divonne-les-Bains, ou Vichy Grand Café sont repassés en positif. Les jeux traditionnels progressent de 15,5% (+12,4% en neutralisant la présence du casino de Nice), sous l'influence du Palm Beach de Cannes, dont le PBJ progresse de 6,5 M€.

Le parc de machines à sous exploitées reste stable ; il comprend à la clôture de l'exercice 5 743 unités, en progression de 200 unités par rapport à l'exercice précédent en raison de l'ajout du parc du casino de Nice.

Le PBJ moyen par jour et par machine s'inscrit en léger recul, passant de 271 euros en 2009 à 253 euros en 2010.

ACTIVITE DES JEUX A L'ETRANGER :

L'étranger affiche une baisse de PBJ, tant pour les jeux traditionnels (-6,2%) que pour les machines à sous (-4,4%), avec des évolutions par pays contrastées. Le casino suisse de Meyrin, pour avoir souffert de l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer, voit son PBJ total reculer de -16,8%, alors que les casinos belges connaissent une progression de 14,0% et les casinos tunisiens sont en croissance de 4,7%.

PRELEVEMENTS :

A la mesure fiscale d'actualisation des barèmes intervenue en 2009, est venue s'ajouter en 2010 une seconde mesure, soit la séparation du barème de prélèvement pour les jeux traditionnels et les machines à sous (Décret n° 2010-476 du 12 mai 2010), qui a généré une économie de prélèvement de 9,6 M€ au titre de 2009/10. Le taux moyen de prélèvement des casinos français est ainsi passé de 54,6% en 2009 à 53,0% en 2010.

A l'étranger est présente également une baisse du taux moyen de prélèvement (42,2% contre 46,2% précédemment), essentiellement expliquée par la baisse d'activité du casino de Meyrin.

Après déduction de ces prélèvements sur le PBJ du groupe, le produit net des jeux atteint 341,5 M€.

AUTRES ACTIVITES :

Le chiffre d'affaires hors produit net des jeux enregistre un produit exceptionnel sur chiffre d'affaires de 9,7 M€: il s'agit de l'application rétroactive au 1er novembre 2008 de la mesure de séparation du barème de prélèvement évoquée ci-dessus.

Au-delà de cet élément non récurrent, ce secteur d'activité est porté par la progression des activités de restauration et spectacle au sein des casinos.



Le chiffre d'affaires des hôtels se contracte à 31,9 M€, en recul de -2,1% en raison notamment de travaux de rénovation ayant occasionné la fermeture de l'hôtel de Juan-les-Pins durant l'hiver 2009/2010.

S'agissant du pôle Interactive, l'exercice est marqué par l'évolution de la législation en France et l'ouverture du marché des jeux en ligne. Afin de satisfaire aux demandes de l'ARJEL, la nouvelle autorité des jeux en ligne, il a été procédé à la fermeture du site exploité à Gibraltar pour les joueurs français dès le 14 mai 2010, ce qui a occasionné la perte de l'essentiel de l'activité de la filiale PI Gibraltar.

Partouche Interactive a ensuite obtenu une licence d'exploitation de poker auprès de l'ARJEL, et ouvert, via sa filiale dédiée Partouche Gaming France, un site de jeu en ligne dédié au marché français le 6 juillet 2010.

RESULTATS CONSOLIDES :

Grâce à la maîtrise des charges aujourd'hui en place, l'Ebitda du groupe profite de ce chiffre d'affaires en passant de 77,0 M€ en 2009 à 95,5 M€ en 2010. Le résultat opérationnel courant atteint quant à lui 47,8 M€, en progression de 65 %.

L'exercice 2010 retraité des mesures fiscales et de l'entrée dans le périmètre de consolidation du casino de Nice, met en évidence la stabilité de la rentabilité opérationnelle du groupe hors ces effets :

En millions d'euros	2010	Impact du casino de Nice	Impact des économies de prélèvements	2010 retraité	2009
Produit brut des jeux (PBJ)	701,8	15,4		686,3	716,6
Chiffre d'affaires total consolidé	478,1	8,9	19,3	449,9	453,0
EBITDA	95,5	-1,6	19,3	77,8	77,0
Résultat opérationnel courant (ROC)	47,8	-2,4	19,3	30,9	29,0

Dans les charges courantes, les principaux postes de charges en montant, à savoir les Achats et charges externes et les Charges de personnel, sont en légère augmentation, essentiellement en raison de la présence nouvelle du casino de Nice. Le poste Impôts et taxes a bénéficié du remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale (CET), qui s'est traduit par une économie de 2,5 M€.

Les amortissements et dépréciations sur immobilisations atteignent -47,1 M€ contre -45,6 M€ en 2009 ; elles comprennent des dotations exceptionnelles pour -1,8 M€, relatives notamment aux casinos de Beaulieu (liquidation judiciaire) et Port-Barcarès (fermeture).

Les « Autres produits et charges opérationnels courants » sont une charge de -6,6 M€ contre -11,3 M€ en 2009, en raison principalement de l'augmentation de la production immobilisée (notamment Partouche Technologies) +1,1 M€ et de l'impact net favorable des variations de provisions +3,2 M€.

Ainsi, le résultat opérationnel (ROC) du groupe progresse de 64,7% pour atteindre +47,8 M€.



Les casinos français, seuls établissements qui profitent de la mesure fiscale évoquée, sont l'élément contributif de l'accroissement de rentabilité de cet exercice.

Le pôle Interactive connaît un exercice de transition, enregistrant principalement les effets de l'interdiction aux français du site de poker à partir de Gibraltar et l'ouverture du site français, qui ont occasionné au second semestre de l'exercice un recul du chiffre d'affaires et des coûts non récurrents de mise en place de la structure en France.

Le ROC du pôle Hôtels est en légère baisse du fait du recul d'activité à 0,1 M€ contre 0,4 M€ en 2009.

Le résultat opérationnel non courant, soit une charge de -73,8 M€, est fortement modelé par une dépréciation des écarts d'acquisition de -71,2 M€.

Comme évoqué dans l'actualisation du document de référence 2009 publiée en juillet 2010, le multiple du PBJ utilisé dans la méthode de la juste valeur retenue pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition est progressivement devenu difficile à conforter. Dans ce contexte, l'absence de transactions comparables récentes a conduit Groupe Partouche à ne plus fonder ses estimations sur la méthode de la juste valeur (qui utilise les multiples comparables), et à ne plus utiliser que la méthode de la valeur d'utilité, basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés. L'impact de ce changement d'estimation comptable représente une dépréciation supplémentaire des écarts d'acquisition de -46,8 millions d'euros, comprise dans la dépréciation globale de -71,2 millions d'euros comptabilisée au titre de l'exercice 2010, le solde s'inscrivant dans la continuité de l'application de la méthodologie utilisée jusqu'alors.

Le résultat opérationnel non courant comprend également pour -2,3 M€ la charge nette des cessions de participations consolidées, relatives principalement aux établissements de St-Honoré-les-Bains et Beaulieu sur Mer.

Compte tenu de la perte opérationnelle non courante de -73,8 M€, le résultat opérationnel est une perte de -25,9 M€.

Le résultat financier est en nette amélioration du fait de l'évolution favorable de la valorisation de la couverture de taux en place. Les frais financiers, impactés par la réduction de l'endettement financier suite à l'augmentation de capital, restent stables à 20,9 M€, malgré la hausse des marges appliquées au crédit syndiqué.

Compte tenu de l'importance de la dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisée sur cet exercice, le résultat net 2010 est une perte de -50,0 M€. La part du groupe est une perte de -58,1 M€ et la part des minoritaires, essentiellement rattachée aux casinos suisses est un bénéfice de 8,0 M€.

1. Situation financière

Le bilan consolidé de Groupe Partouche connaît les évolutions significatives suivantes :

- les actifs non courants s'élèvent à 727,5 M€ en réduction de 102,9 M€ en raison essentiellement de la dépréciation des écarts d'acquisition.
- Compte tenu des flux de trésorerie opérationnels élevés de l'exercice (66,5 M€) et de flux d'investissements limités à -24,8 M€, la variation de trésorerie est positive de 28,7 M€, ce qui porte à 107,6 M€ le poste Trésorerie à l'actif.

- Sous les effets de l'augmentation de capital réalisée en août 2010 et du résultat net part du groupe de l'exercice 2010, les capitaux propres totaux progressent de 18,6 M€ et atteignent 344,9 M€.
- La participation de Financière Partouche à l'augmentation de capital, par conversion d'une partie de sa créance d'actionnaire à hauteur de 74,6 M€, a permis la réduction de la dette financière qui passe de 421,9 M€ à 336,6 M€, soit un montant voisin de celui des capitaux propres. La part courante de cette dette s'accroît et passe à 144,0 M€, en raison principalement de l'échéance de remboursement de la tranche A en fin d'exercice 2011 pour 100,1 M€

A noter que l'avenant du 25 janvier 2011 évoqué au chapitre 4.1.1 du document de référence du Groupe Partouche 2010 3 Risques financiers-Risques de liquidité » et en note 32 du chapitre 20.21 « Evènements postérieurs à l'arrêt des opérations en cours » affecte favorablement la ventilation des échéances financières entre part courante et part non courante.

Afin d'apprécier en détail, l'évolution des affaires des résultats et de la situation financière de la société notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires (art L225-100-al.3), il convient de se reporter aux chapitres 4 « Facteurs de Risques » et 9 « Examen de la situation Financière » du document de référence du Groupe Partouche 2010

2. Evolution récente et perspectives

Dans le cadre d'un accord global visant à renforcer significativement les fonds propres de la société et financer son programme d'investissements, la société aux côtés de Financière Partouche a :

- d'une part conclu un nouvel accord avec le pool bancaire, un avenant au contrat ayant été signé le 25 janvier 2011, qui apporte des aménagements positifs significatifs au contrat de prêt syndiqué à la charge du Groupe qui prévoit en particulier :
 - Un rééchelonnement de la Tranche A pour maximiser la valeur de cession des actifs
 - Une baisse des marges qui va permettre de réduire significativement les frais financiers.
 - Un aménagement de la clause de reversement du Cash Flow Excédentaire Consolidé pour financer certains investissements.

(Ces aménagements de la dette de Groupe Partouche sont détaillés dans la note 32 du chapitre 20 du document de référence).

- et d'autre part, toujours aux côtés de Financière Partouche la société s'est rapprochée d'un investisseur financier réputé, la SA Butler Capital Partners afin d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation de ses investissements et à son développement opérationnel.
Un accord a été conclu le 23 mars 2011 fixant pour l'essentiel les modalités et conditions de l'entrée de BCP au capital de Groupe PARTOUCHE, tel qu'elles sont précisées dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire dont il vous sera donné lecture.



L'entrée au capital d'un partenaire financier expérimenté aux côtés de la famille Partouche marque la volonté des actionnaires majoritaires et du management du Groupe de lui donner un nouvel élan.

Cette augmentation de capital permettra au Groupe de renforcer ses fonds propres et contribuera au financement de son programme d'investissements ainsi qu'à son développement.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe Partouche n'a pas d'activité en matière de recherche et développement dans ses activités casinos et hôtels.

Par contre, le Groupe Partouche investit depuis son pôle Interactive dans des projets innovants.

Ainsi Partouche Image dispose d'une technologie de diffusion de ses contenus de jeux en audiovisuel et continue de faire évoluer ses logiciels au fur et à mesure des évolutions techniques.

Par ailleurs, Partouche Technologies travaille sur des applicatifs à la sécurité des données et à l'amélioration de la plateforme de jeux sur Internet.

Enfin, Appolonia concentre ses moyens pour développer les systèmes d'informations dédiés aux casinos.

Tous ces projets ont pour but l'amélioration de la relation client et l'optimisation des coûts.

4. Participation des salariés au capital

Le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, selon la définition de l'Article L.225-102 du Code de Commerce au dernier jour de l'exercice soit au 31 Octobre 2010.

5. Sanctions anticoncurrentielles

Il n'existe aucune sanction anticoncurrentielle dans le domaine d'activité de la société.

6. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Néant

7. Activité polluante ou à risque

Néant

8. Programme de rachat d'actions propres

Cf. Chapitre 21 § 21.1.3 du document de référence 2010 de Groupe Partouche S.A.

9. Information sur les opérations réalisées par les dirigeants sur leur titres

Les membres du Conseil de Surveillance doivent détenir une action. Hors ce point, il n'existe aucune restriction acceptée par les membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale concernant la cession, dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

Au cours de l'exercice, à l'exception de Monsieur Moise SERERO qui n'est pas actionnaire, tous les membres du Directoire ont souscrits à l'augmentation de capital de la société au mois d'août 2010.

Ainsi, parmi les membres du Directoire, Monsieur Patrick PARTOUCHE a acquis 32 280 actions nouvelles, Monsieur Ari SEBAG a acquis

25 725 actions nouvelles et Madame Katy ZENOU 40 935 et, monsieur Fabrice PAIRE 1 187 actions nouvelles.

Parmi les membres du Conseil de Surveillance, seuls Messieurs Marcel PARTOUCHE et Maurice SEBAG ont souscrits à l'augmentation de capital a acquis respectivement 48 305 et 10 000 actions nouvelles.

III.- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. le document de référence chapitre 20.2.1 - NOTE 8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS et 20.2.2 Note 2.3 notes sur les participations qui relatent la prise de participation à hauteur de 18% du capital de la société d'exploitation du Casino de Saint Julien.

IV.-SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE- RESULTATS-AFFECTATION

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010.

Cet exercice a été principalement marqué par les opérations suivantes :

- Une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 19 juillet 2010 a été réalisée le 13 août 2010 à hauteur de 77 446 K€.

L'opération a été suivie par l'actionnaire de référence, Financière Partouche, par compensation d'une partie de la créance d'actionnaire qu'elle détient sur le Groupe Partouche.

A l'issue de l'opération, Financière Partouche détient 80,83 % du capital de Groupe Partouche contre 66,92 % précédemment.

- Des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune ont été consentis à nos filiales pour 38.793 K€. Au cours de ce même exercice, le montant total des retours à meilleure fortune en faveur de Groupe Partouche s'élève à 5.230 K€.

1- Examen des comptes sociaux de la société holding GROUPE PARTOUCHE SA et résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice atteint 14,4 M€, essentiellement constitué des redevances versées par les filiales qui représentent 12,8 M€, et les produits d'exploitation s'élèvent à 14,9 M€ contre 15,3 M€ en 2009.

Les charges d'exploitation ont pu être réduites à 17,8 M€ contre 21,2 M€ en 2009, ce dernier exercice ayant enregistré les honoraires relatifs à la renégociation du crédit syndiqué et le résultat d'exploitation s'améliore ainsi de 3,1 M€.

Les produits financiers, d'un montant total de 40,6 M€, comprennent à hauteur de 27,0 M€ des dividendes versés par les filiales.

Les charges financières passent de 57,5 M€ à 131,7 M€ en raison d'importantes dépréciations sur titres (-30,1 M€) et sur comptes courants (-39,8 M€), dont -53,8 M€ relatifs à la société Cannes Balnéaires. En raison de ces charges le résultat financier est une perte de -91,0 M€.

Le résultat exceptionnel, soit une perte de -1,7 M€ est essentiellement influencé par une dotation aux provisions de -1,7 M€ relative à la créance résiduelle de 3,4 M€ sur la Société Française de Casinos (SFC).

Au titre de la convention d'intégration fiscale, notre société a enregistré, pour l'exercice clos au 31 octobre 2010, une économie d'impôt de 17,8 M € et une charge d'impôt groupe de 1,3 M€, soit une économie d'impôt nette totale de 16,5 M €.

Le résultat de l'exercice est une perte de -79,0 M€.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé en valeurs nettes passe de 644,4 M€ en 2009 à 616,2 M€ en 2010 en raison des dépréciations sur titres (-30,1 M€) qui viennent réduire les immobilisations financières.

Les Autres créances se contractent également en raison des provisions sur comptes courants.

Au passif, les capitaux propres de la société restent stables, après enregistrement de deux impacts de sens contraire :

- l'augmentation de capital de 77 446 K€
- la perte de l'exercice de 79 033 K€

Le crédit syndiqué a été amorti sur l'exercice à hauteur de 5 M€ et son encours résiduel s'élève à 293,1 M€.

2- Informations sur les délais de paiements (article L.441-6-1 alinéa 1 issu de la loi 2008-776 du 4/8/2008)

Le montant brut des dettes Fournisseurs au 31 octobre 2009 était exigible à un an au plus, et s'élevait à la somme de 7 666 000€.

Le montant brut des dettes Fournisseurs au 31 octobre 2010 était exigible à un an au plus, et s'élevait à la somme de 980 000€.

3- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (- 79 033 087) € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(- 79 033 087) €
Au compte "report à nouveau",	(- 79 033 087) €
<i>qui après affectation s'élève à la somme de 152 284 695 €</i>	

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

V.- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons que les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé, ont été autorisées par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions légales.

Les Commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions ainsi que de celles conclues antérieurement et qui se sont poursuivies au titre de l'exercice écoulé pour l'établissement de leur rapport.

VI.- ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Situation des Mandats des Membres du Conseil de Surveillance :

Suite au décès le 17 janvier 2011 de Monsieur Marcel PARTOUCHE, Vice Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Patrick PARTOUCHE a été coopté par le Conseil, pour le remplacer lors de sa réunion du 18 mars 2011;

Par ailleurs, nous vous informons que le même jour, Monsieur Isidore PARTOUCHE ayant démissionné de son mandat de Président, le Conseil de surveillance a procédé à la nomination de Monsieur Patrick Partouche en qualité de Président du Conseil, et à celle de Monsieur Isidore PARTOUCHE en qualité de Vice-président.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir ratifier la cooptation de Monsieur Patrick PARTOUCHE au Conseil de Surveillance.

Nous vous demandons en outre de bien vouloir nommer au Conseil de surveillance de la société trois nouveaux membres, Madame Lise NOBRE, Monsieur Walter BUTLER, et Monsieur Hubert BENHAMOU, pour une durée de six ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2016, étant précisé que les nominations de Madame NOBRE et de Monsieur BUTLER devront être faite que sous condition de réalisation de l'augmentation de capital de la Société d'un montant de 24.249.000 euros soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire visée à la dix huitième résolution.

Nous vous précisons ci-après l'état civil et vous présentons succinctement le parcours professionnel des nouveaux membres dont la nomination vous est proposée :

- Madame Lise RABELLE épouse NOBRE
Né le 26 juin 1965 à Marseille 13
De nationalité française
Domiciliée : 19 rue Raymond Queneau - 92500 RUEIL- MALMAISON

Diplômée d'HEC, Madame Lise NOBRE est depuis mai 2009 associée de Butler Capital Partners, fonds d'investissement spécialisé dans les situations spéciales. Précédemment elle a passé 22 ans dans le private equity chez PAI Partners dont elle était associée, responsable du pôle « Industries » et Membre du Comité d'Investissement jusqu'en 2008. Sur la période 1986-2008, elle a été successivement en charge du capital développement, d'investissements d'influence puis, après quatre années en charge de la Direction Financière, de LBO en Europe. Au cours de ces années, elle a occupé différents postes d'administrateurs de sociétés de taille moyenne en France, en Espagne, en Italie et en

Allemagne. Elle est actuellement également administrateur indépendante de la société cotée LISI.

Il n'existe aucun lien familial entre Madame Lise NOBRE et les autres mandataires sociaux de la société.

Madame Lise NOBRE n'a jamais fait l'objet d'une quelconque condamnation pour fraude. Elle n'a pas davantage fait l'objet de faillite, mise sous séquestre, ou liquidation. Il en est de même de même des sociétés dont elle est, ou a été associée au cours des 5 dernières années.

- Monsieur Walter BUTLER
Né le 16 août 1956 à Rio de Janeiro (Brésil)
De nationalité française
Domicilié : 3 Place de l'Éna - 75116 PARIS

Ancien élève de l'ENA, et Inspecteur des Finances, Monsieur Walter BUTLER est président de Butler Capital Partners, qu'il a fondé en 1991. Ces 20 dernières années, Butler Capital Partners a investi dans plusieurs dizaines d'entreprises européennes dont BDDP, IPSOS, Groupe FLO, la SNCM, le PSG, France Champignon, 1001 Listes, ATYS, etc.... Avant de fonder Butler Capital Partners, il a été Directeur Exécutif de GOLDMAN SACHS à New York. Monsieur Walter BUTLER a été Président de l'AFIC, membre du Conseil d'Analyse Economique de la République Française. Il est membre du Comité d'orientation stratégique du Fonds Stratégique d' Investissement (FSI).

Il n'existe aucun lien familial entre Monsieur Walter BUTLER et les autres mandataires sociaux de la société.

Monsieur Walter BUTLER n'a jamais fait l'objet d'une quelconque condamnation pour fraude.

Il n'a pas davantage fait l'objet de faillite, mise sous séquestre ou liquidation. Il en est de même de même des sociétés dont elle est, ou a été associée au cours des 5 dernières années.

- Monsieur Hubert BENHAMOU
Né le 15 décembre 1948 à TIARET (Algérie)
De nationalité française
Domicilié : 31 Route de Châtel Sus Châtel - 1272 GENOLIER (Suisse)

Monsieur Hubert BENHAMOU a participé activement à la constitution, puis au développement du Groupe dès l'origine. Il a assuré la direction de différents établissements significatifs, et a occupé les fonctions de Président du Directoire de Groupe PARTOUCHE pendant 10 ans de 1995 à 2005.

Il s'est maintenu au Directoire et a exercé son mandat de Directeur Général jusqu'à la fin 2007 date à laquelle il a démissionné de ses mandats afin de se consacrer totalement au redressement du Groupe de Divonne dont il était Président Directeur Général depuis son acquisition en 2005.

Il est depuis lors Président Directeur Général de la SA Sté Touristique Thermale et Hôtelière de Divonne, et Directeur Général Délégué de la SA du Casino d'Hauteville Lompnès ;



Il est également en France administrateur de SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), et à l'étranger administrateur des sociétés SA E.C.K. (Belgique), SA SIKB (Belgique), SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)

Monsieur Hubert BENHAMOU est le neveu de Monsieur Isidore PARTOUCHE Vice-président du Conseil de Surveillance, et de Monsieur Maurice SEBAG, Membre du Conseil de Surveillance.

Il est cousin de Monsieur Patrick PARTOUCHE Président du Conseil de Surveillance, de Madame Katy ZENOU, Membre du Directoire, et Directeur Général Délégué et de Monsieur Ari SEBAG,

Membre du Directoire, et Directeur Général Délégué ;

Monsieur Hubert BENHAMOU n'a jamais fait l'objet d'une quelconque condamnation pour fraude. Il n'a pas davantage fait l'objet de faillite, mise sous séquestre ou liquidation. Il en est de même de même des sociétés dont elle est, ou a été associée au cours des 5 dernières années.

2. Situation des Mandats des Membres du Directoire

Nous vous informons que le Conseil de Surveillance a nommé lors de sa réunion du 18 mars Monsieur Fabrice PAIRE en qualité de Président du Directoire en remplacement de Monsieur Patrick PARTOUCHE démissionnaire en raison de sa cooptation au Conseil.

Nous vous rappelons que les mandats du Directoire viennent à expiration le 2 novembre 2013.

3. Nous vous précisons la liste des Mandats et fonctions exercés par les Mandataires sociaux en application des dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 3 du code de commerce.

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Nom des Membres du Directoire	Mandat dans la société	Autres Mandats sociaux
Monsieur Patrick PARTOUCHE	Président du Directoire	(1)
Monsieur Ari SEBAG	Directeur Général Membre du Directoire	(2)
Madame Katy ZENOU	Directeur Général Membre du Directoire	(3)



Monsieur Fabrice PAIRE	Directeur Général Membre du Directoire nomination le 2/11/2008	(4)
Monsieur Richard PARTOUCHE	Membre du Directoire nomination le 10/09/2009 Démission le 02/12/2009	(5)
Monsieur Moïse SERERO	Membre du Directoire nomination le 9/12/2009	(6)

* quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

(1)

Monsieur Patrick PARTOUCHE

Président du Directoire de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président du Conseil d'Administration : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)

Président : SAS PARTOUCHE IMMOBILIER (Paris), SAS PARTOUCHE GAMING France jusqu'au 30 août 2010

Directeur Général Délégué : SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris)

Directeur Général Délégué et Administrateur : SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes)

Administrateur : SAS CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux), SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE CONTREXEVILLE (Contrexeville), SAS GRAND CASINO DE LYON (Lyon), SAS GRAND CASINO DE BEAULIEU (Beaulieu sur Mer) Casino en cessation d'activité en date du 15 juillet 2010, SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots), SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL (Aix en Provence), SA LYDIA INVEST (Le Barcarès), SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SA DU GRAND CASINO D'HAUTEVILLE LOMPNES (Hauteville), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE TTH (Divonne les Bains), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS CASINO DE LA POINTE CROISSETTE (Cannes), SAS SYSTEMES INTELLIGENTS CASINOS (Troyes).

Gérant : SARL SEK (Juan Les Pins), SCI DU CASINO DE GRASSE (Grasse)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS (Paris) Administrateur** de la SAS CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), de la SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), de la SAS CASINO DE PORNICHET (Pornichet) et de la SAS CASINO DU MOLE (Pornic),
- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Gérant** de la SCI RUE ROYALE (Paris),
- de la personne morale **SARL SEK (Juan les Pins) gérante** de la SCI DE L'EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins)

A l'étranger :

Président du Conseil d'Administration : SA BELCASINOS (Bruxelles), SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)

Administrateur Délégué : SA CHAUDFONTAINE LOISIRS (Belgique)

Administrateur : SA SIKB (Belgique), SA ECK (Belgique), SA CASINO NUEVO SAN ROQUE (Espagne) casino en cessation d'activité en date du 31 mai 2010, SA GRAND CASINO DE TABARKA (Tunisie), SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique)

Représentant permanent : SA GROUPE PARTOUCHE administrateur de la SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe

Président – Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)

Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris)

Membre du Conseil d'Administration : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

Chairman : GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED (Bahamas)

(2)

Monsieur Ari SEBAG

Directeur Général, Membre du Directoire de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président-Directeur Général - Administrateur : SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux)

Président : SAS DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), SAS SOCIETE DU CASINO ET DES BAINS DE MER DE DIEPPE, SAS PARTOUCHE SPECTACLES & EVENEMENTS « PSE » (Paris), SAS CASINO DE SALIES DE BERN, SAS SYSTEMES INTELLIGENTS CASINOS (Troyes).

Président du Conseil d'Administration : SA LE MIAMI (Andernos)

Directeur Général Délégué - Administrateur : SA GRAND CASINO DU HAVRE

Directeur Général : PARTOUCHE IMMOBILIER SAS (Paris)

Administrateur : SA CASINO DE COUTAINVILLE, SAS CASINO DE LA TREMBLADE, SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE (Annemasse), SA DU CASINO D'HAUTEVILLE LOMPNES (Hauteville), SA CANNES BALNEAIRES (Cannes), SAS HOLDING GARDEN PINEDE (Juan les Pins), SAS SOCIETE DU GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS GRAND CASINO DE LA TRINITE, SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (Saint Avertin), SAS CASINO DE LA POINTE CROISSETTE (Cannes), SAS SOCIETE D'EXPLOIATION DU CASINO DE LA ROTONDE (Pleneuf Val André), SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), SAS CASINOS DE VICHY (Vichy), SAS CINEMA L'ELYSEE PALACE (Vichy), SAS CASINO MUNICIPAL DE ROYAT, SAS LE CASINO DE SAINT NECTAIRE, SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS CASINO DE SAINT AMAND (St Amand les Eaux), SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris) jusqu'au 30 août 2010.

Gérant : PARTOUCHE PRODUCTIONS SAS (Paris)

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Représentant permanent :

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur** de la SAS NUMA (Boulogne), de la SAS GRAND CASINO DE BANDOL, de la SAS CASINO DE PORNICHET, de la SAS CASINO DE SAINT HONORE LES BAINS jusqu'au 31 octobre 2010, et de la SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS (Hyères), de la SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, de la SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Plouescat), et de la SAS CASINO DU MOLE (Pornic)

- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS Administrateur** de la SAS CASINO D'EAUX LES BAINS, et de la SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE POSAY.

A l'étranger :

Président : SA CASINO NUEVO SAN ROQUE (Espagne) casino en cessation d'activité en date du 31 mai 2010.

Administrateur : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL GPI (Bruxelles), SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique), SA CHAUFONTAINE LOISIRS (Belgique)

Représentant permanent : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL Administrateur de la SA GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie)

Mandat et fonctions hors Groupe :

Gérant : SARL NOA (St Saëns), SCI ELISA (Paris)

Directeur Général : SOCIETE GROUPE PARTOUCHE BAHAMAS LIMITED

(3)

Madame Katy ZENOU

Directeur Général, Membre du Directoire de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Directeur Général Délégué et Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet)

Administrateur : SAS NUMA (Boulogne sur Mer), SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE jusqu'au 2 décembre 2009, SA BARATEM (Le Touquet), SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS CASINO DE ST HONORE LES BAINS jusqu'au 31 octobre 2010, SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris).

Représentant permanent de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE**, **Administrateur** de la SA GRAND CASINO DU HAVRE et SA CANNES BALNEAIRE (Cannes)

A l'étranger :

Administrateur : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL (Bruxelles)

(4)

Monsieur Fabrice PAIRE

Directeur Général Membre du Directoire GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (Paris)

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président : SAS LUDICA (Paris), SAS GRAND CASINO DE BANDOL, SAS CIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME HYEROIS, SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE, SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots).

Membre du Comité Exécutif : SAS PARTOUCHE IMAGES (Paris)

Administrateur : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris), SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS PARTOUCHE GAMING FRANCE (Paris), SAS SYSTEMES INTELLIGENTS CASINOS (Troyes), SAS SOCIETE DU GRAND CASINO DE CABOURG, SAS LE TOUQUET'S (Calais), SAS DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE KERNIC (Piouescat), SAS CASINO DE PORNICHET, SAS CASINO DU MOLE (Pornic), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT, SAS GRAND CASINO DE LA TRINITE (La Trinité sur Mer), SAS LE CASINO DE SAINT NECTAIRE.

Contrôleur de Gestion : GIE INSTITUT DES METIERS CLIENTS DES JEUX ET DES CASINOS I.M.C.J.C (Troyes).

Représentant Permanent :

- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS**, **Administrateur** de la SA SOCIETE DU CASINO D'ARCACHON, de la SA CASINO DE COUTAINVILLE, de la SA LE MIAMI (Andernos)

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE**, **Administrateur** de la SA COMPLEXE COMMERCIAL DE LA ROCHE-POSAY, de la SAS PLOMBINOISE DE CASINO, de la SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE LA ROTONDE (Pleneuf Val André), SAS CASINO DU GRAND CAFE (Vichy), de la SAS STE DU CASINO DU PALAIS DE LA MEDITERRANEE (Nice), et de la SAS CASINO DE SALIES DE BEARN.

Gérant : SARL SOCIETE DU CASINO DE BOURBON LANCY, SCI LYDIA INVESTISSEMENTS (Le Barcarès).

Co-Gérant : SARL PARTOUCHE TOURNOIS (Paris)

A l'Etranger :

Administrateur : SA CHAUFONTAINE LOISIRS (Belgique) – SA CASINO KURSAAL OOSTENDE (Belgique)

Administrateur Délégué : SA BELCASINOS (Belgique) – SA CASINO DE CHAUFONTAINE (Belgique)

Administrateur Délégué – membre : CERCLE PRIVE DU CASINO DE SPA (Belgique)- CLUB PRIVE DU CASINO D'OOSTENDE (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe

Membre du Comité Exécutif : SAS MEREAL BIOMETRICS (Paris)

Gérant : SARL APTAX CONSULTANTS (Paris)
SCI HAUTE BOURGEOIS (Paris)

(5)

Monsieur Richard PARTOUCHE

Membre du Directoire de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance (nomination 10/09/2009- démission à effet du 2 décembre 2009)

exerce les mandats suivants :

Président Directeur Général Administrateur : SA SOCIETE DU GRAND CASINO D'ANNEMASSE.

Administrateur : SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE (Divonne les Bains).

(6)

Monsieur Moïse SERERO

Membre du Directoire de GROUPE SA à Directoire et Conseil de Surveillance
exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président - Administrateur : SAS PARTOUCHE TECHNOLOGIES (St Avertin), SAS PARTOUCHE GAMING France (Paris).

Directeur Général – Administrateur : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Paris)

Gérant : SARL QUARISMA (PARIS), SARL APPOLONIA (Antibes).

Administrateur : GIE «IMCJC » (Troyes), SAS SYSTEMES INTELLIGENTS CASINOS (Troyes).

A l'étranger :

Director : SA PARTOUCHE INTERACTIVE (Gibraltar), SA PARTOUCHE INTERACTIVE HOLDINGS (Gibraltar), PARTOUCHE BETTING Ltd (Malte)

Mandat Hors Groupe :

Gérant : SARL KOLCONSEIL

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nom des Membres du Conseil de Surveillance	Mandat dans la société	Autres Mandats sociaux
Monsieur Isidore PARTOUCHE	Président	(1)
Monsieur Marcel PARTOUCHE (décédé le 17/01/2011)	Vice-Président	(2)
Monsieur Maurice SEBAG	Membre du Conseil	(3)
M. Gaston GHRENASSIA	Membre du Conseil	(4)

Liste des Mandats sociaux des Membres du Conseil de Surveillance :

(1)

Monsieur Isidore PARTOUCHE

Président du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE,

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Président : SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS – CEC (Paris), SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE CONTREXEVILLE (Contrexeville), SAS SOCIETE DU CASINO DE SAINT AMAND (Saint Amand les Eaux).

Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet), SAS DU CASINO ET DES BAINS DE MER (Dieppe), SAS GRAND CASINO DE CABOURG (Cabourg), SAS SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL DE ROYAT (Royat), SAS CASINOS DE VICHY (Vichy), SA SOCIETE DES CHEMINS DE FER ET HOTELS DE MONTAGNE AUX PYRENEES - CHM (Vichy), SAS GRAND CASINO DE BEAULIEU (Beaulieu) Casino en cessation d'activité en date 15 juillet 2010, SAS CASINO DE PALAVAS (Palavas les Flots), SA LYDIA INVEST (Le Barcarès), SA FORGES THERMAL (Forges les Eaux), SA SATHÉL (La Tour de Salvagny), SA SOCIETE TOURISTIQUE THERMALE ET HOTELIERE DE DIVONNE - TTH DIVONNE (Divonne les Bains), SA SOCIETE DE BRASSERIES ET CASINOS « LES FLOTS BLEUS » (La Ciotat), SA CANNES BALNEAIRE (Cannes), SA SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL (Aix en Provence), SA EDEN BEACH CASINO (Juan les Pins), SAS HOLDING GARDEN PINEDE (Juan les Pins).

Gérant : SCI FONCIERE DE VITTEL ET CONTREXEVILLE (Contrexeville), SCI LES THERMES (Aix en Provence), SCI LERICHE ROSTAGNE (Paris) jusqu'au 15 février 2010, SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ET MOBILIERE PARTOUCHE « SCIMP » (Paris).

Représentant permanent de :

- de la personne morale **SA GROUPE PARTOUCHE Administrateur SA MIAMI** (Andernos)
- de la personne morale **SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CASINOS Administrateur SAS CASINO DE LA GRANDE MOTTE**

A l'Etranger :

Président, Administrateur Délégué : SA GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL - GPI (Bruxelles)

Directeur Général : SA CASINO SLUIS (Belgique)

Administrateur : SA LE GRAND CASINO DE DJERBA (Tunisie), SA CASINO DE NUEVO SAN ROQUE (Espagne) casino en cessation d'activité en date du 31 mai 2010.

Administrateur Délégué : SA ECK (Belgique) jusqu'au 7 juillet 2010, SA SIKB (Belgique) jusqu'au 4 juin 2010, SA BELCASINOS (Belgique)

Mandats et fonctions hors Groupe :

En France :

Président-Directeur Général : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris)

Administrateur : SA SOCLE (Lille), SASP LOSC LILLE METROPOLE (Lille)

A l'étranger :

Président Société ENDERBURY GR LTD (Cayman Islands)

Président du Conseil d'Administration : SA ISPAR HOLDING (Fribourg)

(2)

Monsieur Marcel PARTOUCHE DECEDE LE 17 JANVIER 2011

Exerçait les mandats suivants :

Vice-Président du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance.

Membre du Conseil de Surveillance de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance.

Président : SAS CASINO D'EAUX LES BAINS (Evaux les Bains), SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DU CASINO DE LA ROTONDE (Val André)

Directeur Général Délégué, Administrateur : SAS JEAN METZ (Berck).

Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet Paris Plage), SAS PLOMBINOISE DE CASINO (Plombières les Bains), SA BARATEM (Le Touquet), SAS NUMA (Boulogne sur Mer) jusqu'au 10 mars 2010.

(3)

Monsieur Maurice SEBAG

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE PARTOUCHE SA à Directoire et conseil de surveillance

exerce par ailleurs les mandats suivants :

En France :

Vice-Président du Conseil de Surveillance de FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance

Président : SAS NUMA (Boulogne sur Mer), SAS CASINO DE PORNICHET (Pornichet)

Président du Conseil d'Administration : SA GRAND CASINO DU HAVRE (Le Havre)

Administrateur : SAS CASINOS DU TOUQUET (Le Touquet Paris Plage), SAS JEAN METZ (Berck sur Mer)

A l'étranger :

Administrateur : SA CASINO NUEVO SAN ROQUE (Espagne) casino en cessation d'activité en date du 31 mai 2010.

(4)

Monsieur Gaston GHRENASSIA

Membre du conseil de surveillance de GROUPE PARTOUCHE et FINANCIERE PARTOUCHE SA à Directoire et Conseil de Surveillance



exerce par ailleurs les mandats suivants :

Président du Conseil d'Administration : SA SOCIETE DU CASINO D'ARCACHON (Arcachon)

Mandat et fonction hors groupe :

Directeur Général Délégué, Administrateur : SA SOCIETE EUROPEENNE DES GRANDS RESTAURANTS (Paris).

4. Rémunérations des mandataires (art. L.225-102-1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'Article L.225-102-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après, le montant des rémunérations et avantages versés au titre de l'exercice écoulé à chaque mandataire social, soit :

MEMBRES DU DIRECTOIRE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales(*) (Perçues au sein du Groupe)
M.Patrick PARTOUCHE	324 000 €
M.Ari SEBAG	376 056 €
Mme Katy ZENOU	233 924 €
M.Fabrice PAIRE	216 000 €
M.Richard PARTOUCHE	14 960 €
M. Moise SERERO	332 078 €

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles, avantages en nature inclus

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations globales (*) (perçues au sein du Groupe)
M. Isidore PARTOUCHE	216 000 €
M. Marcel PARTOUCHE	205 744 €
M. Maurice SEBAG	167 454 €
M. Gaston GHRENASSIA	0

(*) Les montants sont exprimés en valeurs brutes annuelles avantages en nature inclus

5. Situation des Mandats des Commissaires aux Comptes :

Après avoir examiné la situation des Mandats des Commissaires aux Comptes, titulaires il ressort que ces mandats ne viennent pas à expiration.

Après avoir examiné la situation des mandats des Commissaires aux Comptes suppléants le Directoire constate que ces mandats ne viennent pas à expiration.

☺

Nous restons à votre disposition pour toutes explications ou complément d'information.

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Octobre 2010.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions soumises par le Directoire à votre vote

Le Directoire